

Conseil d'école du vendredi 13 mars 2015

Personnes présentes : Mr Morel **enseignant directeur**, Mr Falantin **enseignant**, Mmes Delachapelle, Verjus, Liatard **enseignantes**, Mme Huerre **intervenante musique**, Mme Bouchet-Bellecourt **maire**, Mme Gueguaden **adjointe aux affaires sociales mairie d'Héricy**, Mmes Parrinello, Gilloury, Fouche, Freidel et Esteves **représentantes ALPEH titulaires** et Mme Merle et Bray **représentantes ALPEH suppléantes** et Mme Wolfing.

Personnes conviées, absentes ou excusées : Mme Lasfargues, inspectrice de la circonscription de Melun Sud, Mr Barber, enseignant, Mme Roche représentante titulaire ALPEH.

La séance débute à 18h30. Mme Bray est secrétaire de séance.

1/ **EFFECTIFS** (points enseignants et ALPEH)

Pour l'année prochaine, il y aura la Perte de **37 CM2** et l'arrivée de **28 CP**.

140 élèves sont donc notés dont deux interrogations (déménagement, mutation...)

Déficit de 9 élèves par rapport à cette année.

Il y aura beaucoup de CM1 prévu l'année prochaine. Pas de fermeture de classe envisagée.

2/ **BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE** (Point enseignants et ALPEH)

Il y a eu une récupération de la comptabilité de la caisse des écoles par la mairie.

Chaque classe disposera de **40 €** par enfant et **350€** par classe pour les sorties sans compter le transport.

La subvention donnée par la mairie est de **2200€** pour l'année civile, au lieu de 3200€ les années précédentes. Celle-ci est revue selon les effectifs des élèves.

Le 23 mars aura lieu le vote du budget de la caisse des écoles, il faut penser à prendre en compte et prévoir les mois de janvier et février, compte-tenu de la date de réexamen du budget.

Il y aura peut être la nécessité d'une participation des parents selon dépassement du budget dans une classe.

Il est à noter par exemple que cela peut poser des soucis dans la classe de CP où il y a plusieurs fichiers en maths et en français nécessaires ce qui entrave énormément le budget.

La mairie finance les transports.

Tout ce qui est papier est acheté avec la subvention coopérative.

Chaque classe sait dorénavant le budget qu'elle a en sa possession.

La mairie a pris le parti, en raison d'une baisse des dotations, d'arrêter le feu d'artifice, trop coûteux au profit des enfants et permettre ainsi l'achat de 2 tableaux numériques interactifs pour les classes.

3/ SORTIES SCOLAIRES (Point enseignants et ALPEH)

- CP : 5 mai sortie à Provins.
 - CM2 : 29 mai musée de la grande guerre à Meaux.
 - CE1 de Mme verjus et CE1/CM2 de Mr Falantin : Guédelon. La réservation est à effectuer avant le 30 mars. La mairie est d'accord. Il y aura un Atelier taille de pierre le matin et visite libre l'après-midi le 15 mai. 279,50€ par classe. départ prévu vers 7h30.
 - CM1 de Mme Delachapelle et CE2 de Mr Barber : Projet de Guédelon n'a pas abouti car le coût total sortait du budget donné par la Mairie (atelier taille de pierre avec visite commentée). Autre projet envisagé à ce jour sur les fables au château de Fontainebleau dans la salle des colonnes ainsi qu'une Randonnée culturelle au musée Mallarmé le 15 mai.
 - Financement par la coopérative pour le 27 et le 30 mars concernant les 6 classes pour le festival l'enfant et le 7ème art au cinéma. La mairie prend en charge les transports. Péricolaire et centre de loisirs sont au courant des horaires de départ et d'arrivée de la sortie.
- Il est à noter aussi les ateliers cinéma qui ont lieu tout au long de l'année.

4/ PSYCHOLOGUE SCOLAIRE (point enseignants)

Intervention d'une psychologue scolaire venant d'une autre circonscription **Mme Valentin Myriam**. Ceci a été rendu possible grâce à l'intervention de Mme Lasfargues.

5/ INTERVENANTE MUSIQUE (point enseignants)

Le contrat avec l'intervenante musique se terminera à la fin de cette année scolaire.

Un mercredi sur 2 actuellement, toutes les classes sont concernées.

Le contrat est rompu avec les centres musicaux ruraux pour l'année prochaine au moment du temps scolaire mais il y aura de la musique en NAP.

Mme Huerre a son DUMI diplôme universitaire de musique et elle va se mettre en relation avec la mairie pour pouvoir intervenir l'année prochaine au sein des classes, comme cette année.

6/ PROJET D'ECOLE (point enseignants)

Le Projet d'école 2015-2018 a été retravaillé et va être validé cette semaine par Mme Lasfargues. Réunion 16 mars pour ce projet avec l'inspectrice.

7/ LIAISON GRANDE SECTION ET CP (point ALPEH)

Une liaison entre les deux classes de Grande section et le CP aura lieu. Mme Liatard est en train de finir la réalisation d'un petit film documentaire avec des portraits effectués par les élèves pour raconter ce qui est fait au CP avec une description des activités.

Il y a deux classes de grande section avec des enseignantes au fonctionnement différent ce qui peut créer des disparités. Il a été soulevé l'inquiétude de certains parents pour l'année prochaine.

8/ PLAN VIGIPIRATE (point ALPEH)

La fermeture de la porte à clé est assurée dès que les enfants sont entrés en classe.

Il faudrait envisager de réaliser des travaux sur tout l'extérieur de l'école pour une meilleure sécurité, notamment le petit portail en haut de l'escalier qui peut être facilement enjambé.

il faut savoir qu'une ou plusieurs personnes ont réussi à s'introduire dans l'école et ont effectué des dessins sur le tableau, mis du scotch sur le portail, placé de la colle sur le bureau. Ces détériorations ont eu lieu dans les classes de Mr Morel et Mme Delachapelle et Mr Barber. Il serait souhaitable de poser un système de barre pour les fenêtres coulissantes afin d'éviter ce genre d'incidents, sachant que le ou les personnes sont entrées par les fenêtres coulissantes de la classe de Mr Morel.

9/ ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (point ALPEH)

Remerciement pour le changement de classe pour faciliter l'accès à une élève en situation de handicap actuellement.

Il est à noter qu'il n'y a que deux classes accessibles, ce qui peut poser problème s'il y a plusieurs enfants en situation de handicap dans différentes classes. Réfléchir sur les possibilités.

10/ DIVERS (point ALPEH)

Questionnement suite au bulletin municipal du 13 février 2015, sur la présence d'une personne qui aurait pris des photos à la sortie de l'école. Mais peu d'informations sur cet événement de la part de la mairie. Les enseignants précisent qu'ils vérifient toujours si chaque enfant est bien repris par sa famille. Dans le cas contraire, les enfants ont pour consigne de revenir vers leur enseignant.

11/ ÉTUDE (point ALPEH)

Le Lundi : 20 élèves avec un enseignant Mr Morel.

Le Mardi : 24 élèves avec deux études tenues par Mr Morel et Mr Barber.

Le Jeudi : 12 élèves avec Mr Morel et 11 élèves avec Mme Fuster AVS.

La mairie n'a pas trouvé de personne supplémentaire pour le lundi.

12/ DÉMARCHE DE COMMUNICATION PARENTS/ENSEIGNANTS (point ALPEH)

Pour toute communication avec l'école, notamment lors d'une situation complexe avec l'enfant ou au sein de la classe il est rappelé qu'il faut rencontrer dans un premier temps l'enseignant en question, s'il n'y a pas de changement il est alors nécessaire de faire appel au Directeur de l'école.

Il y a des éléments à ce sujet sur le règlement intérieur qu'il faudrait expliciter pour la rentrée prochaine.

13/ INTERVENTION PRÉVENTION SUR LES DANGERS DE L'INFORMATIQUE (point ALPEH)

L'ALPEH est en relation avec un organisme qui intervient dans les écoles pour sensibiliser les enfants de CM1 et CM2 concernant les dangers d'internet. Il peut être proposé une date sur un mercredi en début d'octobre 2015.

14/ SORTIES DES ENFANTS MERCREDI MATIN (point ALPEH)

Le problème est soulevé sur la difficulté pour les parents ayant des enfants en maternelle et élémentaire de récupérer leurs enfants avec des sorties s'effectuant à la même horaire soit 11h30. Il est donc demandé aux enseignants de bien respecter l'heure de sortie des enfants de l'élémentaire.

Ce problème sera à priori résolu à la rentrée prochaine selon la mairie avec proposition d'horaires décalés.

Mr Morel signale également un problème de réglage de l'horloge qui peut être récurrent.

15/ ACHAT ALPEH

Grâce aux bénéfices des ventes de chocolats de Noël, des micros sur pied avec prise de son large vont être achetés par l'ALPEH pour les différentes manifestations en lien avec l'école. L'ALPEH va s'informer sur les critères de choix des micros mais également vérifier la compatibilité avec la salle de l'orangerie.

16/ 8 mai (point Mairie)

Demande de la mairie auprès des enseignants pour la participation d'enfants avec un chant spécifique pour cet événement. Voir disponibilité de l'enseignant à cette date : Mme Verjus est d'accord et peut gérer le groupe d'enfants intéressés.

17/ INSCRIPTION AU CP

Les inscriptions pour le CP aura lieu prochainement à partir du 4 mai. Il faut au préalable passer par la mairie avec une attestation de domicile. La visite de l'école élémentaire sera réalisée par des élèves de l'étude comme chaque année.

Fin de la séance de travail à 19h45. Prochain conseil d'école fixé au **19 juin 2015**.

Le secrétaire

Le directeur